

## **Compte rendu du Conseil Municipal** **Réunion du 24 mai 2011 à 20h00 en mairie**

Convocation en date du 17 mai 2011

L'an deux mil onze, le vingt quatre mai, le Conseil Municipal de Lignerolles s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence Monsieur Jacky GUICHON Adjoint du Maire.

**Présents :**

Mmes COSTA Chantale, REGERAT Sophie, COLAZZO Ginette

MM. AUBERT Jean-Pierre, SIMONNET Jacques, PENTHIER Thierry, TINDILLERE Alain, AMOSSE Bernard, GUICHON Jacky

**Absents :** GIBARD Myriam, BUVAT Carole, MARAIS Eric

**Pouvoirs :** SCHURCH Mireille pour GUICHON Jacky  
MARAIS Michelle pour COLAZZO Ginette  
PEROCHE Daniel pour SIMONNET Jacques

**Secrétaire de séance :** COSTA Chantale

### **18-2011 - Règlement Intérieur du Personnel**

Monsieur Guichon présente le projet de règlement intérieur pour le personnel (joint en annexe) qui fait suite à la visite de l'agent ACMO du Centre de Gestion. Cet agent a visité à deux reprises les postes des agents municipaux, elle a remis un rapport faisant apparaître des préconisations quant à l'hygiène et la sécurité des postes de travail. La mairie a déjà amélioré certains aspects : pose de stores à la mairie, installation de douches à l'annexe des ateliers municipaux, réorganisation à la cantine, formation secourisme des agents ... Un agent de la commune s'est porté volontaire pour être agent ACMO (M. PRIOT Bruno), il aura en charge après une formation, de veiller aux bonnes conditions de travail des agents, il sera détenteur d'un registre de sécurité afin que chacun puisse y apporter des remarques.

Afin que chaque agent de la commune travaille en toute connaissance des bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité, il se verra remettre un exemplaire du règlement intérieur auquel il devra se conformer.

*Après en avoir délibéré,*

les membres du conseil par :

*voix pour : 12*

*voix contre : 0*

*abstention : 0*

*- adoptent le règlement intérieur du personnel annexé.*

Une réunion avec les agents de la commune sera organisée afin que chacun prenne connaissance de ce règlement et le signe. Il sera ensuite affiché en mairie, à la cantine et aux ateliers municipaux.

### **19-2011 - Contrat Communal d'Aménagement du Bourg (CCAB) - Plan pluri-annuel d'investissement et demande de subvention**

Monsieur Aubert rappelle qu'une réunion publique a eu lieu le 19 mai, les projets du CCAB ont bien été accueillis par la population présente.

Le projet global représente 576 620 euros TTC d'investissements. Compte tenu des capacités financières de la commune et afin de ne pas délaissier certains postes d'investissements courants (voirie, bâtiments communaux) pour les années à venir, il propose, suite à la réunion de la Commission Communale en charge du CCAB réunie le 10 mai, d'investir sur les 3 premières années 249 315 euros HT de travaux, soit 70 000 euros environ tous les ans. Il rappelle que le Conseil Général participe à hauteur de 30% du montant Hors Taxe des travaux.

Concrètement, pour des raisons techniques cohérentes, il est proposé les travaux suivants :

- 1/ Travaux de la Rue de la Bascule pour 51 000 euros HT année 2011
- 2/ Etude du parvis de la mairie et de la Place Des Droits de l'Homme et réalisation du parvis de la mairie pour 72 555 euros HT année 2012
- 3/ Travaux de la Place des Droits de l'Homme dans sa partie sud et étude de la Rue du Charron et de la Rue des Perches pour 125 760 euros HT année 2013

Les travaux de la Rue du Charron, rue des Perches, parvis de l'Eglise et aménagements autour du CACS feront l'objet d'une second CCAB (2014-2016).

Pour mener à bien ses réalisations, une consultation pour la Maîtrise d'œuvre sera prochainement effectuée.

Après en avoir délibéré,

les membres par :

voix pour : 12

voix contre : 0

abstention : 0

- approuve l'estimation réalisée par le bureau d'étude,
- approuve le plan de financement,
- sollicite l'élaboration d'un contrat communal d'aménagement de bourg sur les années 2011-2012-2013,
- sollicite la subvention accordée par le Conseil Général dans le cadre du CCAB,
- sollicite les subventions accordées par d'autres financeurs (Conseil Régional, Etat, Union Européenne),
- autorise Mme le Maire à signer le CCAB définissant les modalités de partenariat entre la commune de Lignerolles, et le Département de l'Allier et dont le SDE sera cosignataire.

Année	Dépense prévisionnelles y compris maîtrise d'œuvre et imprévus (HT)	Montant (HT)	Financement				
			Conseil Général	Union Européenne	Etat DETR	Conseil régional	Commune
	Type de travaux						
2011	Voirie Rue de la Bascule	51 000					
	<b>TOTAL</b>	<b>51 000</b>	<b>15 300</b>				<b>35 700</b>
2012	Etude parvis + place des droits de l'Homme	22 500					
	Tvx Parvis de la Mairie	50 055					
	<b>TOTAL</b>	<b>72 555</b>	<b>21 766</b>				<b>50 750</b>
2013	Tvx Place des droits de l'Homme	109 760					
	Etude rue du Charron/Rue des Perches	16 000					
	<b>TOTAL</b>	<b>125 760</b>	<b>37 728</b>				<b>88 032</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>249 315</b>	<b>74 794</b>				<b>174 482</b>

Ce programme d'actions sera complété par des travaux d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public dont la compétence relève du SDE.

## 20-2011 - Demande du Fond II du Conseil Général - Demande de subventions

Monsieur Guichon explique la nécessité de refaire la façade de la mairie en raison, entre autre, de l'aménagement du bourg. Il propose les estimations suivantes :

DESCRIPTION	MONTANT HT	MONTANT TTC
Maçonnerie : démolition escalier, obturation baie en haut de l'escalier, reprise enduit, tronçonnage auvent	4 500,00 €	5 382,00 €
Reprise fissures enduit à la chaux	1 200,00 €	1 435,20 €
Couvertine zinc sur fronton	450,00 €	538,20 €
Marquise profil alu laqué et plaques polyuréthane	4 500,00 €	5 382,00 €

Chassis vitré panneau d'affichage	1 000,00 €	1 196,00 €
Résine et enduit façade	12 663,80 €	15 145,90 €
Lettres	4 822,30 €	5 767,47 €
Modification comptage mairie 9kW mono : ErDF	250,00 €	299,00 €
Modification tableaux elec mairie et cantine	800,00 €	956,80 €
Création comptage chalet 9kW tri : ErDF	1 400,00 €	1 674,40 €
Modification tableau elec chalet	900,00 €	1 076,40 €
Stores vénitiens	700,00 €	837,20 €
Imprévus 10%	3 318,61 €	3 969,06 €
Montant travaux	<b>36 504,71 €</b>	<b>43 659,63 €</b>

Après en avoir délibéré,  
le conseil municipal par :

voix pour : 12

voix contre : 0

abstention : 0

- accepte l'estimation des travaux de rénovation de la façade de la mairie.
- autorise Mme le Maire à solliciter l'aide du Fond II du Conseil Général
- autorise Mme le Maire à demander le concours financier de l'Etat pour la DETR
- autorise Mme le Maire à solliciter M. Le Député pour l'octroi d'une aide financière.

Une réunion de la commission communale "Bâtiment" sera prochainement tenue pour les détails de la réalisation.

### Informations

- Réunion du SMAT : la maquette du Moulin Mercier érigée par M. Georges Grenouillat a été présentée aux membres du SMAT. La réhabilitation partielle de ce moulin pourrait s'inscrire dans une démarche plus globale autour d'un projet culturel et sportif sur la rive gauche du Cher et porté par le SMAT.
- SICTOM : le ramasse des déchets ménagers du Grand Cougour est effectué au moyen d'une petite benne par les agents du Sictom en raison de la rue étroite et sans possibilité pour une grosse benne de faire un demi-tour au bout de la rue en cul de sac. L'aménagement d'une plateforme qui permettrait le demi tour est très coûteux (acquisition d'un bout de terrain, bornage, décaissement pour la platement, pose d'enrobé ...). Monsieur Aubert propose de rencontrer M. Giverneau, Président du SICTOM pour étudier une autre solution.
- Inauguration du lavoir : une trentaines de personnes ont participé à l'inauguration.
- Espace Louis Tripier : Sans nouvelle à la date du conseil de Montluçon Habitat pour la construction de pavillons de bourg sur l'espace Louis Tripier, ce projet est confié à Allier Habitat.
- Fêtes des Ecoles : samedi 28 mai
- Festivités du 13 juillet : le traditionnel feu d'artifice sera tiré le 13 juillet au CACS. Cette année le feu sera sonorisé. M. Guichon est chargé d'organiser une réunion avec les associations de la commune pour proposer à la population les activités annexes.
- Réunion du Taxi : lundi 31 mai à 18h en mairie.
- Remise des Livres du CM2 : vendredi 17 juin à 15h à l'école.
- Brocante du 13 juin : les inscriptions sont en cours. L'Amicale Laique a programmé une Assemblée Générale afin de renouveler son bureau courant juin.

Fin de la séance : 21 h 30